



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AMAP Phacélie du 26 mars 2012

Présents :

- Présidente : Lucie Behr
 - Secrétaire : Véronique Jeannon
 - Référente Adhésion : Ketsia Hess
 - Référente Animation : Agnès Méjean
 - Référente Animation : Ghislaine Voinot
 - Référent Communication : Thierry Robert
 - Référent Distribution : Michel Marie
 - Producteur de viande : Sonia Rigot
 - Producteur de pain: Christelle Matte
 - Producteur de légumes : Samuel Chenot
- 37 présents (dont 3 procurations)

Excusés:

- Trésorière : Séverine Ferté
- M. le Maire de Ludres et son adjointe

Ordre du jour :

- 1) Adhésions 201-2013
- 2) Rapport moral
- 3) Rapport financier
- 4) Producteur et contrats
 - a) Christelle Matte
 - b) Sonia Rigot
 - c) Samuel Chenot
- 5) Distribution
- 6) Animations
- 7) Communication
- 8) Élection du Comité de Pilotage

1) Adhésions 2012-2013

La séance commence par le paiement des adhésions et la remise de la carte d'adhérent aux amapiens

2) Rapport moral (Lucie Behr)

L'association souffle sa première bougie.

Le bilan de cette année nous donne une image d'un mouvement soutenu, porté par tous à travers la bonne volonté de chacun : participation de tous aux roulements de permanence, gestion sans

complication des demi-paniers, organisation sans trop de loupé pour la période d'été ... tous ces aspects qui semblaient difficiles au début pour certains ont trouvé des solutions tout en avançant.

La première année est bien l'année des apprentissages des codes et du fonctionnement de l'association à laquelle nous avons adhéré.

Apprentissage pour tous mais aussi pour le comité qui est un élément dynamique de notre fonctionnement : apprendre à se connaître pour échanger, construire une identité. Le comité doit permettre à chacun de se réaliser personnellement mais il doit aussi trouver sa cohésion de groupe. Le comité a multiplié les initiatives.

Les réalisations sont là : contrat fruits/légumes puis contrat pain puis contrat viande, animations, participation à des réunions départementales ou des manifestations... tout cela a contribué à donner cette image dynamique.

C'est un apprentissage aussi dans nos relations de consommateurs avec le professionnel maraicher, éleveur, agriculteur boulanger ; dans cette relation il y a parfois tout à inventer tellement nos univers respectifs se méconnaissent.....

L'AMAP Phacélie est en vitesse de croisière : des projets sont formulés pour la saison prochaine mais les réalités économiques vont peut-être en freiner quelques-uns (exemple des œufs : bien que 20 familles se soient déclarées intéressées, il sera vraisemblablement difficile de trouver un producteur pour nous livrer à des prix attractifs, en raison de l'augmentation du coût du transport).

Enfin, il convient de ne pas oublier ce qui nous rassemble au sein de notre AMAP. En adhérant nous manifestons notre volonté de soutenir une agriculture paysanne de proximité dans un souci d'économie solidaire, socialement équitable et écologiquement responsable.

C'est autour de ces valeurs que l'association va entamer sa seconde année d'existence. C'est pourquoi, je nous souhaite de poursuivre ensemble avec la même énergie et le même enthousiasme.

Déjà deux rendez-vous à mettre sur vos agendas :

- 14 avril Journée de mobilisation PROPLETE de notre ville -rv devant la mairie 8h45
- 30 avril : début de la saison 2

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3) Rapport financier

L'association fonctionne sans subvention de la commune car c'est encore une association stagiaire. Les seules recettes sont les cotisations. La salle Emile Gallé est prêtée à titre gracieux.

- L'assurance représente la plus grosse dépense, 90 € année civile, (55,22 € pour l'année 2011). Elle couvre l'utilisation de la salle E. Gallé et les manifestations ponctuelles.

En 2012, elle sera réglée par prélèvement mensuel, ce qui permettra plus de liberté pour les dépenses imprévues.

- Besoin de matériel :

- une balance supplémentaire serait utile pour les distributions (environ 500 €)

- Dépenses prévues pour 2012

- papeterie
- Nom de domaine internet, tous les ans (7 ou 8 €)
- Hébergement du site internet (14 €)

Selon un adhérent, une demande pourrait être faite à la mairie de Ludres pour avoir une avance sur la subvention.

Exercice Amap Phacélie Mai 2011 à Mars 2012

Ressources	Cotisations	280,00 €
	35 adhérents X 8 euros	
	Total Ressources	280,00 €

Emploi	Papeterie	20,02 €
	Inscription Greffe	90,00 €
	Internet	21,37 €
	Assurance année 2011	55,22 €
	Assurance janv/mars 2012	24,87 €
	Total emploi	211,48 €

Solde disponible mars 2012	68,52 €
-----------------------------------	----------------

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

4) Producteurs et contrats

a) Producteur de pain : Christelle Matte

La dernière distribution aura lieu aujourd'hui après l'assemblée.

Dix-huit familles ont pris un ou plusieurs contrats pains, 21 pains étaient livrés chaque semaine, plus de la farine et des pâtes de temps en temps.

Pour la prochaine saison, plusieurs types de contrats seront proposés :

- Contrat pain : 1 pain différent chaque semaine.
- Contrat pain/farine : 1 pain différent chaque semaine plus pâtes et farine toutes les 3 ou 4 semaines
- Contrat baguette : 1 baguette chaque semaine
- Contrat farine à personnaliser, par exemple engagement de 25 à 50 kg de farine /an, répartis à la demande, par mail/téléphone le samedi pour livraison le lundi.

Christelle souhaiterait rencontrer les adhérents plus souvent et propose, cette année, de venir lors de la distribution avant chaque période de vacances. Elle trouve enrichissant les échanges avec les amapiens, comme lors de la visite du moulin en mars.

Elle propose également la possibilité de venir au moulin faire du pain avec eux, plutôt le lundi après rendez-vous, pour quelques personnes à la fois (2 ou 3).

La première distribution de la saison prochaine aura lieu le 30 avril, les contrats seront envoyés une semaine avant par mail.

Le tarif restera inchangé jusque mars 2013. Il est inférieur de 5% à celui du prix de détail (au marché par exemple). L'augmentation habituelle d'octobre n'aura pas lieu pour les contrats.

b) Producteur de viande : Sonia Rigot

A Gondrexon depuis 5 ans, elle est en association avec un éleveur laitier. Elle élève des porcs gascons et des vaches Salers (veau sous la mère et génisse) en plein air.

Elle fonctionne en autosuffisance. Les animaux ne mangent que la production de l'exploitation. Il n'y a pas, pour le moment de label « Agriculture biologique ».

Elle avait proposé en janvier des contrats « découverte » Porc, bœuf, veau sur 3 mois,

Pour la prochaine saison, elle propose des contrats du même type que ceux proposés à une amap de Luneville :

Proposition: contrat modulable:

- Porc: 11 x 2kg viande + 0,5 kg charcuterie....330€ (12€/kg) (colis différent à chaque fois, tout le monde aura eu la même chose à la fin)

- Bœuf 10kg (ou 2x5kg) + veau 5kg 180€ (11€/kg) (colis équilibré cuisson courte et cuisson longue)
- Veau 2 x 5kg 140€ (14€/kg)
- Carte 40€

Le porc serait livré chaque mois.

Deux dates réparties dans l'année serait à choisir pour le bœuf et le veau.

Il faut au moins 10 contrats pour une livraison à Ludres. Le système de carte (commande ponctuelle ou achat directement à Ludres le jour de la distribution) ne peut se faire qu'avec un contrat. Le jambon blanc ne sera vendu qu'à la carte.

Les contrats devront être signés mi-avril. Possibilité de demi-panier en arrangement interne.

Tous les ans, une journée festive est organisée à la ferme pour les adhérents. (Fin juin/début juillet, le matin, visite de la ferme, puis barbecue, puis après midi animations).

c) Producteur de Fruits et légumes : Samuel Chenot

L'enquête réalisée en janvier auprès des adhérents a révélé une petite déception pour le peu de fruits que l'on a eu et sur la monotonie des paniers d'hiver. Samuel nous explique qu'il y a eu des accidents de culture (Par exemple, mouche du poireau qui a pondu dans tous les poireaux qui ont été jetés). Ce type d'incident est inévitable, tous les ans.

Le contrat de cette année est prévu sur 44 semaines du 30 avril 2012 au 11 mars 2013.

Il coulera 792€ pour un panier entier, 396€ pour un demi-panier.

Samuel prévoit de livrer cette année, plus de salades en hiver, peut-être plus de choux, d'endives.

Dans la mesure du possible, la composition du panier de la semaine suivante sera communiquée par mail ou sur le site le vendredi précédent.

5) Distributions

Responsable, Michel Marie.

Les adhérents ont assuré 2 ou 3 permanences par famille au cours de l'année.

Il n'y a eu qu'un problème de clés, une fois, dû à la mairie.

Les distributions des vacances se sont également bien déroulées, les paniers se sont échangés sans soucis lors des absences des uns et des autres.

Lucie rappelle qu'il ne faut absolument pas stationner devant la salle E. Gallé, pour ne pas déranger le voisin de la salle.

26 paniers étaient livrés chaque semaine, 20 paniers entiers et 12 demi-paniers pour 32 adhérents.

41 distributions ont eu lieu du 16 mai 2011 au 5 mars 2012.

6) Animations

Organisées par Ghislaine Voinot et Agnès Méjean

9 juillet : une quinzaine de familles ont visité l'exploitation de Samuel, puis ont partagé un barbecue dans la convivialité.

Cette manifestation sera sans doute renouvelée cette année (déménagement des serres)

3 octobre : Amapéro à la salle Emile Gallé lors de la distribution, autour d'une dégustation-découverte du pain de Christelle Matte.

10 mars : 7 familles ont visité le Moulin du Petit Poucet, à Ménil la Tour et Royaumeix

7) Communication

Un site internet a été créé par Thierry Robert et Michel Marie

<http://www.amap-phacelie.org>

Des adresses mail sont disponibles pour joindre le comité

amap@amap-phacelie.org

contact@amap-phacelie.org pour les personnes qui ne connaissent pas le site,

comite@amap-phacelie.org pour joindre le comité

contrats@amap-phacelie.org pour les problèmes techniques (distribution, clés...)

webmestre@amap-phacelie.org pour les problèmes de connections ou de site

Lucie demande si des personnes sont intéressées pour prendre le relais de Thierry Robert qui n'aura peut-être pas le temps d'assurer la maintenance du site au cours de l'année. Mme Perruchaud et Mme Lamiroy se proposent.

8) Élection du Comité de Pilotage

Comité de pilotage :

- Présidence : relations adhérents-comité, convocations, ordres du jour, relations extérieures
- Trésorerie : gestion comptable / financière association, cotisations, contrats
- Secrétariat : compte-rendus, envoi convocations, boîte e-mail
- Adhésions : base de données adhérents, liste d'attente
- Distribution : organisation distributions, planning congés, coût panier
- Communication : outils de communication Web, recueil et diffusion des informations
- Animation : initiatives de l'association, et avec les producteurs, participation aux manifestations extérieures

Lucie demande si des personnes sont volontaires pour faire partie du comité pour la saison à venir.

Les anciens membres se représentent à l'exception de Ghislaine Voinot et Ketsia Hess.

Trois nouveaux adhérents se présentent.

Sont donc candidats :

- a) Lucie Behr
- b) Dominique Domengel
- c) Séverine Ferté
- d) Véronique Jeannon
- e) Pierre Lombardet
- f) Michel Marie
- g) Agnès Méjean
- h) Annick Perruchaud
- i) Thierry Robert

Le comité de l'amap Phacélie est élu à l'unanimité.

9) Opération propreté sur le territoire de la commune

La mairie de Ludres organise le nettoyage de la ville avec toutes les associations.

Les adhérents sont donc conviés à participer dans la mesure de leur possibilité, cette opération ayant lieu au milieu des vacances scolaires.

Samedi 14 Mars de 9h à 12:

Opération propreté sur le territoire de la commune

Avec les Associations Ludréennes

RV à 8h45 devant la Mairie

La séance est levée à 22h30.